

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-30133 Venise, Giudecca 54 P (Calle Michelangelo, Villa Hériot) - Tél. 041/5230210 - Fax 041/5231033

A tous les Membres

Chers Membres de la Société Européenne de Culture,

il est temps que nous reprenions contact après notre XXX^{ème} Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Venise du 2 au 4 octobre dernier et nous a vus engagés dans un travail intense, très harmonieux et motivé, et du point de vue du débat sur le défi que pose la reprise des nationalismes à l'Europe et à sa tradition, selon la vision propre à la politique de la culture, et du point de vue de l'organisation de notre Société et de sa relance nécessaire après des années difficiles, où seuls le dévouement d'aucuns et l'attachement d'autres ont rendu possible sa survie.

Le **débat** sur le thème : *L'actualité de l'esprit européen face à la reprise des nationalismes* a offert un moment de réflexion et de confrontation très riche qui s'est composé de quelques contributions d'approche plus générale, qui ont fait ressortir le caractère du nationalisme actuel par rapport à ses expressions du passé, et nous ont brossé le tableau de la situation européenne et du poids que peut y avoir l'œuvre des hommes et femmes de culture aujourd'hui ; et plusieurs interventions visant à mettre en lumière la situations spécifique de certains pays, qui n'ont pas manqué de moments poignants rattachés à l'expérience quotidienne et vécue de ce que le nationalisme comporte et peut comporter. Nous espérons vivement pouvoir publier ces contributions dans un proche avenir : une publication sur la toile est à l'étude.

Les **travaux internes** se sont ouverts avec une réunion du Conseil exécutif élargie à tous les membres, pour illustrer le travail accompli par le Secrétariat de Venise au cours des derniers mois dans le but de trouver le moyen de surmonter une situation financière de la Société insoutenable et de trouver une alternative à l'épuisement inévitable des forces volontaires qui y travaillent actuellement. Le débat a été très dense, donnant une mesure de la volonté des membres de mener la SEC vers un nouveau rivage, offrant une base plus stable et solide, d'où elle puisse continuer son activité et la développer suivant les modèles les plus modernes.

Les travaux internes se sont poursuivis le dimanche, avec les comptes rendus de l'activité des Centres. Nous avons enregistré avec satisfaction la vitalité de certains d'entre eux, et la fidélité inébranlable d'autres, qui ont une force plus modeste, mais restent néanmoins organisés et actifs. La demande de plus d'autonomie des premiers, spécialement, a été reçue avec grande attention, sans pouvoir recevoir une réponse immédiate, non seulement à cause des urgences et priorités qui occupent le Secrétariat général international actuellement, mais encore parce qu'un changement dans la direction d'une autonomie plus marquée des Centres touche les Statuts mêmes de la Société et doit advenir en respectant l'équilibre de toute sa structure et de sa raison d'être. Il reste qu'il s'agit d'un sujet qui devra être traité à une prochaine occasion et défini en respectant les divers points de vue.

Mais c'est surtout sur la réorganisation du Siège et sur l'impossibilité de continuer à occuper les locaux actuels que l'Assemblée s'est penchée, en accueillant avec reconnaissance et élan l'offre de la Fondation « Collodi » de Pescia, en Toscane, de mettre à la disposition de la Société 120 mq au rez-de-chaussée d'une ancienne école, octroyée à long terme par la Commune de Pescia, pour qu'elle y transfère provisoirement (les Statuts indiquent, en effet, que la SEC a son siège à Venise), sans frais, le Siège et la Bibliothèque. L'Assemblée a

approuvé ce projet à l'unanimité, sans pour autant manquer de souligner que le problème d'assurer la vie de l'institution et de garantir au Secrétariat de pouvoir poursuivre dans le rôle moteur qu'il a toujours eu n'est pas immédiatement résolu par cette solution, qui, en ce sens, ne peut être considérée que comme une pré-condition. La recherche de fonds pour pourvoir à l'activité et au salaire du personnel de la SEC, et notamment de son secrétaire général international, doit encore trouver un réponse.

Quant aux Archives de la Société, la solution la meilleure qui répond le mieux à la volonté de trouver une institution qui sache les protéger et les mettre en valeur comme elles le méritent, et au souci d'une proximité souhaitable avec le Siège international est celle de les confier aux Archives Historiques de l'Union Européenne à Florence. Mise au courant des pourparlers qui se sont déroulés depuis quelques mois entre le Bureau et le Conseil d'administration de la SEC, d'une part, et le Directeur et Premier Archiviste des AHUE, de l'autre, qui ont débouché sur l'assurance de cette institution de son intérêt pour les archives de la Société dans le respect de toutes les meilleures garanties de conservation, l'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité et chaleureusement en faveur de cette décision.

Avant de clore les travaux, l'Assemblée a élu les membres du Bureau international, du Conseil d'administration et du Collège des vérificateurs des comptes. Nous soulignons que, à l'exception du Secrétaire général international élu en 2013, tous les autres membres étaient en régime de prorogation depuis l'Assemblée générale d'Innsbruck en 2009, régime confirmé par l'Assemblée générale de Venise en octobre 2013. A la suite des élections, le Bureau international est ainsi composé: Umberto Margiotta, président ; Pier Francesco Bernacchi, premier vice-président ; Manuela Cernat, Alexander Koudriavtsev et Diego Valadés, vice-présidents internationaux ; Cosima Campagnolo, secrétaire général international. Le Conseil d'administration est composé d'Umberto Margiotta, président sur la base des Statuts, et des conseillers Pier Francesco Bernacchi, Cosima Campagnolo, Giuseppe Goisis, Dieter Schlenker ; le Collège des vérificateurs des comptes, enfin, d'Arnaldo Alberti, Mario Alberto Galcotti Flori, Giovanni Giovannelli ; suppléant : Lorenzo Galeotti Flori. L'Assemblée a élu par acclamation président d'honneur Vincenzo Cappelletti, pour marquer sa reconnaissance pour une présidence remarquable, longue de près de trois décennies. L'Assemblée a rendu également hommage à deux personnalités qui ont œuvré à la SEC pendant de longues années en lui donnant un grand apport intellectuel et humain, et qui ont désiré se retirer de leurs charges pour des raisons d'âge : le premier vice-président Arrigo Levi ; et le directeur de « Comprendre » Giuseppe Galasso. Un vif remerciement a été pareillement exprimé à Giovanni Castellani, membre du Conseil d'administration pendant une vingtaine d'années, dont le soutien et l'attention ont été précieux tout au long de son mandat.

Ainsi que vous pouvez sans peine l'imaginer, le Bureau de la Société et son Secrétariat ont devant eux des mois de travail exigeant et complexe pour mener à bien les projets approuvés par l'Assemblée décrits ci-dessus. Nous vous tiendrons, bien évidemment, au courant de leur progrès.

Veuillez croire, chers membres de la SEC, chers amis, à notre attention fidèle et à nos sentiments dévoués.

Cosima Campagnolo,
Secrétaire général international

Umberto Margiotta
Président

Venise, le 11 novembre 2015

e-mail: info@societaeuropeacultura.it - www.societaeuropeacultura



SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-30133 Venise, Giudecca 54 P (Calle Michelangelo, Villa Hériot) - Tél. 041/5230210 - Fax 041/5231033

Presidente
UMBERTO CAMPAGNOLO

Président d' honneur
VINCENZO CAPPELLETTI

President
UMBERTO MARGIOTTA

Premier Vice Président
PIER FRANCESCO BERNACCHI

Vice-Présidents
MANUELA CERNAT
ALEXANDRE KOURIAVTSKII
DE LUGO VALADÉS
LE MAIRE DE VENISE

Sectrénaire général international
COSIMA CAMPAGNOLO

Venise, le 12 novembre 2015

Chers Membres de la Société Européenne de Culture, chers Amis,

c'est pour moi un plaisir et un honneur de profiter de cette occasion pour remercier tous les participants à notre XXX^e Assemblée générale ordinaire, du 2 au 4 octobre dernier, pour leurs contributions intéressantes et stimulantes au débat. Et je voudrais également témoigner à tous ma reconnaissance pour le crédit que vous avez voulu m'assurer en m'élisant à la Présidence de la SEC. Mais il est temps, maintenant, d'agir pour relancer notre Société.

Or il est indéniable que la coopération humaine et culturelle entre nous a engendré une expérience et des compétences qui vont bien au-delà des seuls textes des articles ou des commentaires périodiques que nous avons produit. Et nous savons, aussi, que la culture est un thème récurrent des politiques européennes.

Développer une prise de conscience d'une histoire partagée et d'un avenir commun ; garantir la liberté culturelle, la dialogue intellectuel et gérer la diversité culturelle ; favoriser le dialogue interculturel ; renforcer les dimensions culturelles de la société européenne du savoir ; enfin, créer de nouvelles formes de coopération avec la société civile et de nouveaux partenariats avec les organisations internationales : ce sont tous des objectifs énoncés comme autant d'axes majeurs des politiques culturelles qui guident notre vision ainsi que l'action des Institutions européennes. Mais une question se pose : quel espace pouvons nous développer pour contribuer avec efficacité à cette vision ? Et cette vision est-elle encore juste ? S'agit-il des vrais problèmes ? Y en a-t-il d'autres ? Où courons-nous le risque – face à la nécessité d'exprimer des tendances communes à l'ensemble du continent plutôt que de décrire des situations locales spécifiques – de simplifier à l'excès des réalités complexes ?

Il faut reprendre – c'est mon sentiment profond – un mouvement d'analyse, d'abduction et de reconstruction pour étendre nos réponses surtout aux implications de ces questions afin d'être efficaces pour l'élaboration de la politique de la culture au niveaux nationaux et européen.

D'où une autre question: quels sont les instruments, les activités et les alliances qui pourraient nous aider à atteindre ces objectifs ? Si la convivialité et les échanges interpersonnels sont des enrichissements précieux qui favorisent les rencontres de dialogue, il reste qu'on peut jouir de ces bienfaits et obtenir plus d'efficacité en encourageant les apports de ce que j'appelle la *pensée générative* de la SEC. Et il me semble que les valeurs principales nécessaires afin de promouvoir une mentalité multiculturelle et le respect de la diversité sont celles de l'empathie et de l'inclusion.

Troisième idée : *l'importance du but*. On a une identité pour faire quelque chose, pour défendre quelque chose. En l'occurrence, si on parle de l'identité de la SEC, c'est pour construire non seulement l'idée de l'Europe, mais encore l'Europe même au niveau global. Notre expérience a placé le dialogue intellectuel et l'échange au cœur de ses priorités, pour créer un équilibre positif entre le renforcement de la cohésion sociale par la diversité et le soutien à l'intégration sociale par l'affirmation de la diversité. Le problème est que nous ne vivons plus dans un monde cartésien ; il y a de bonnes raisons de penser que son épistémologie a perdu au moins sa force culturelle persuasive, voire son utilité pratique. Le monde actuel, transitoire et dense, relève plutôt de notions issues de la théorie du chaos, capable de donner un ordre extrêmement complexe à des événements et à des processus apparemment aléatoires. Pour comprendre le monde et notre place dans ce monde, nous nous engageons dans des schémas heuristiques orientés davantage vers les processus, basés sur

l'action et ouverts quant à leur débouché. Le concept clé de la théorie du chaos – la dépendance sensible – est bien plus utile dans ces contextes, alors que la notion de conditions initiales ne peut être qu'arbitraire. Comment en serait-il autrement, pour l'action future de la SEC, étant donné la vitesse et la complexité des changements actuels ? Comment en serait-il autrement au vu des processus – aussi imparfaits soient-ils dans leur concrétisation – de démocratisation et « d'informatisation » de la société et de la culture ? La diversification des identités et la démocratisation des cultures (c'est-à-dire les processus de changement et d'évolution) sont l'une et l'autre enracinées dans la capacité d'agir, autrement dit, de jouer un rôle actif dans la vie, *id est* dans les politiques. Les programmes et activités futurs de la SEC doivent se fonder sur les pratiques culturelles. Cela signifie qu'il nous faut inclure un plus grand nombre de personnes de tous âges. Le gouvernement – non pas la gestion – des diversités culturelles ancrées dans l'histoire de notre continent et amplifiées par la mondialisation – est devenue une priorité. Quelle est notre vision de la société de demain ? S'agit-il d'une société où les individus vivront dans des communautés séparées, caractérisée au mieux par la coexistence de majorités et de minorités aux droits et responsabilités différenciés, vaguement reliées entre elles par l'ignorance mutuelle et les stéréotypes ? Ou, au contraire, nous représentons-nous – comme intellectuels et pour le fait d'être témoins proactifs de la vie – une société dynamique et ouverte, exempte de toute discrimination et profitable à tous, qui privilégiera l'intégration de tous les individus dans le plein respect de leurs droits fondamentaux ?

Quatrième idée : *le priorités*. Il faut se donner des priorités pour mieux opérer. Permettez-moi de les répéter. En premier lieu, je pense qu'il faut reprendre avec entrain l'édition en ligne de notre Revue « Comprendre ». *Et la publier en ligne avec régularité. Mais ça signifie mettre à jour le site web de la SEC, identifier pour chaque année un thème de travail commun et rendre plus collaborative et participative la production des articles et des contributions aux différents numéros de la Revue.*

En second lieu, il faut lancer une *réflexion élargie entre nous sur le thème central* de notre action pour 2016, qui devienne le *focus* de notre travail, des réunions statutaires aussi bien que des Centres.

En troisième lieu, je pense qu'il faut diffuser les idées de la SEC avec l'édition de *Classiques de la politique de la Culture*: de petits ouvrages à publier en ligne, et à diffuser par les social network, en langue française ou anglaise.

Enfin il faut reprendre les relations avec le Institutions européennes dans le but de proposer l'activation de *chaires de Politique de culture près les Universités* disponibles à le faire comme expression directe de la Communauté pour donner un élan vital, entre les jeunes, aux lignes directrices de son Programme sur la politique de la culture créatrice. Il faudra traiter directement avec la Commission Culture de la Communauté, et l'aide de chacun de vous sera important et significatif.

Pour conclure, permettez-moi de vous signaler que j'aimerai beaucoup vous rencontrer chez vous à l'occasion de Séminaires d'étude ou d'événements culturels que vous êtes en train de lancer, afin de mieux nous connaître, et plus encore pour discuter des questions qui représentent notre vie intellectuelle. Mes adresses e-mail sont: margiot@unive.it ou umbertomargiotta@virgilio.it. Si la culture est le ciment qui assure la cohésion de notre Société, que ce dialogue nous aide à trouver le secret de la fabrication d'un tel ciment pour l'Europe.

Je vous remercie.

Umberto Margiotta
Président